

Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay-Artois-Lys-Romane

RDSP : 6288



FIER-E-S
DE DÉFENDRE LE
SERVICE PUBLIC !

Communiqué

Allocution d'Emmanuel Macron du 13 Avril 2020

"On veut des actes concrets"

Le Président de la République a annoncé que le déconfinement allait commencer progressivement par **les crèches, les écoles, les collèges, les lycées ect...**", tout comme **une grande partie de l'économie** à partir du 11 mai.

Comment parler de déconfinement alors que le coronavirus COVID-19 se propage rapidement et est **10 fois plus** mortel que la grippe pandémique (**H1N1**) de 2009, a indiqué lundi le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Selon un dernier bilan publié lundi 13 au soir, l'épidémie de coronavirus avait fait 14 967 morts en France, soit 574 de plus depuis dimanche. 9 588 personnes sont mortes dans les hôpitaux (335 de plus en 24 heures) et 5 379 dans les maisons de retraite et autres établissements médico-sociaux. Le Covid-19 est désormais présent dans toute la région. 7 851 cas confirmés dans les Hauts-de-France, **2525** personnes hospitalisées, **543** personnes prises en charge en réanimation ou soins intensifs, **2 102** personnes retournées au domicile, **873** personnes décédées à l'hôpital. (*Données Santé publique France.13/4/2020*)

le président de la république n'a pas apporté de réponse sur le vaccin pour combattre le virus. Quant aux conditions de reprise de travail, il a été flou pour garantir la sécurité et la santé pour les millions de salariés. Les deux leviers que dispose le gouvernement au moment du déconfinement **ce sont les tests et les masques**.

Le ministre de la Santé Olivier Véran, précise qu'il n'est pas question de tester tout le monde, qu'à partir du 11 mai, chaque personne présentant des symptômes du coronavirus soit testée. En clair soit malade et va bosser.

Les malades positifs au Covid-19 seront alors mis en quarantaine et pris en charge, **peut-être** dans des hôtels, "nous n'excluons rien", a précisé le ministre. Avec d'ici la fin du confinement un masque "grand public", c'est-à-dire ni chirurgical, ni FFP2, réservé aux soignants.

Leur distribution pourrait être assurée par les collectivités locales ou dans les mairies. Seront-ils gratuits ou non ? Rien n'est sûr pour l'instant.

Hôtel communautaire
100 avenue de Londres 62400 BETHUNE
tel : 07 69 67 42 61
mel : syndicat.cgt@bethunebruay.fr



CGT Agglomération Béthune
Bruay Artois Lys Romane

« **Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner, mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu** » *Berthold Brecht*

Les réponses ne sont pas à la hauteur de l'enjeu sanitaire, social et économique. Dans une lettre rendue publique mardi 7 avril, Philippe Martinez, le secrétaire général de la CGT, a écrit à Emmanuel Macron que "la priorité" du gouvernement "doit être, avant tout, de garantir la stricte protection de tous les salariés qui, assurant des activités essentielles dans le secteur public et privé, doivent continuer à travailler.

La CGT souhaite réaffirmer son attachement aux principes de prévention et plus particulièrement à la prévention primaire, celle, seule, qui permet d'éviter le risque en évitant le danger.

Même si les autorités préparent la sortie du confinement, pour le 11 mai, Il est aussi de notre ressort d'évoquer la stratégie de déconfinement sur notre territoire. Le CHSCT est l'outil de prévention indispensable. C'est grâce à cette instance paritaire que des principes de précautions et des mesures réalistes et adaptées à la réalité que vivent les agents. Cet outil de dialogue social se révèle plus que jamais indispensable dans les circonstances que nous connaissons actuellement.

Nous avons tous un rôle à jouer individuellement et collectivement pour freiner la propagation de l'épidémie. Tout au long de la crise, pour nous protéger et continuer à assurer notre mission de service public, nous devons être vigilants et appliquer strictement les mesures de prévention.

Les questions des agents sont nombreuses et légitimes. Comment seront sécurisés les bureaux, les accueils aux publics, les conservatoires, les déchetteries, le garage, les véhicules, l'organisation de la collecte des déchets et les autres services ? Comment concilier les impératifs de santé, de vie professionnelle et familiale ? les congés ... ?

Nous avons adressé plusieurs courriers au Président de l'agglomération, le dernier en date est du 09 avril. A ce jour nous n'avons toujours pas eu de retour. Nous avons demandé par la même occasion de convoquer un comité technique et d'inscrire à l'ordre du jour : **L'EVALUATION DU PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ.**

Une gestion collective de cette crise sanitaire majeure doit être mise en place en associant les acteurs sociaux des collectivités trop souvent oubliés. Nous sommes tous conscients que la période que nous traversons demande une adaptation des modes de travail.

Notre organisation syndicale et ses représentants restent disponibles pour exprimer les revendications légitimes, dans le cadre de cette crise sanitaire majeure que nous traversons.

Nous vivons une crise sanitaire sans précédent. Contre l'ampleur de l'épidémie de Covid 19, nous devons être plus que jamais solidaires.

Solidaires des personnels de santé en première ligne face à l'épidémie ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui continuent de travailler pour permettre à chacun de se protéger et protéger sa famille.

Solidaires en respectant les consignes sanitaires.

Prenez soin de vous et de vos proches !